

Swarthmore College

# Works

---

French & Francophone Studies Faculty Works

---

2013

## De Quoi Donner Une Jaunisse À Richelieu: Autour D'Une Lettre De Descartes À Guez De Balzac

Jean-Vincent Blanchard

*Swarthmore College*, [jblanch1@swarthmore.edu](mailto:jblanch1@swarthmore.edu)

[Let us know how access to this work benefits you.](#)

Follow this and additional works at: <http://works.swarthmore.edu/fac-french>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

---

### Recommended Citation

Jean-Vincent Blanchard. (2013). "De Quoi Donner Une Jaunisse À Richelieu: Autour D'Une Lettre De Descartes À Guez De Balzac". *Littératures Classiques*. Issue 82. 217-232.  
<http://works.swarthmore.edu/fac-french/42>

This work is brought to you for free and open access by the Swarthmore College Libraries. It has been accepted for inclusion in French & Francophone Studies Faculty Works by an authorized administrator of Works. For more information, please contact [myworks@swarthmore.edu](mailto:myworks@swarthmore.edu).

## DE QUOI DONNER UNE JAUNISSE À RICHELIEU. AUTOUR D'UNE LETTRE DE DESCARTES À GUEZ DE BALZAC

Jean-Vincent Blanchard

Armand Colin | « Littératures classiques »

2013/3 N° 82 | pages 217 à 232

ISSN 0992-5279

ISBN 9782200928605

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2013-3-page-217.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Jean-Vincent Blanchard, « De quoi donner une jaunisse à Richelieu. Autour d'une lettre de Descartes à Guez de Balzac », *Littératures classiques* 2013/3 (N° 82), p. 217-232.

DOI 10.3917/licla.082.0217  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# ACTES DE REGARD

*Jean-Vincent Blanchard*

DE QUOI DONNER UNE JAUNISSE  
À RICHELIEU.  
AUTOUR D'UNE LETTRE  
DE DESCARTES À GUEZ DE BALZAC

---

Descartes est une figure exemplaire du paradigme de la vision et de l'optique au XVII<sup>e</sup> siècle. Alors que de nouveaux instruments repoussent les limites du visible dans le monde microscopique ou astronomique, et que les progrès de la perspective géométrisent et rendent homogène l'espace du visible, son œuvre témoigne de profonds changements dans la conception de la connaissance, des rapports sociaux et du langage.

Devant un monde visible qui se rationalise en révélant la nature aléatoire des perceptions de l'œil, même celles qui semblent les plus évidentes, Descartes prive ces perceptions du statut ontologique que leur donnait l'aristotélisme, pour fonder l'essence de la philosophie d'une manière radicalement nouvelle. Dans un passage saisissant des *Méditations métaphysiques*, le voilà penché à sa fenêtre, se demandant qui sont les passants qu'il voit passer dans la rue : « que vois-je de cette fenêtre, sinon des chapeaux et des manteaux, qui peuvent couvrir des spectres ou des hommes feints qui ne se remuent que par ressorts<sup>1</sup> ? » Suit, comme on le sait, une redéfinition du sujet philosophique, fondée sur l'évidence réflexive de la pensée.

Les figures de langage dérivées de la science du visible et de la perception, dans cette évolution de la pensée scientifique et philosophique du XVII<sup>e</sup> siècle, sont plus que des ornements : elles témoignent de l'optique qui informe les cadres de pensée, de nouveaux principes d'invention et d'ordonnance du discours.

---

1. R. Descartes, *Méditations touchant la première philosophie*, *Œuvres philosophiques*, éd. F. Alquié, Paris, Garnier, 1991-1992, t. II, p. 427.

Mais aussi, elles représentent des manières de vivre et d'échanger, c'est-à-dire l'institution de communautés telles que la République des Lettres ou la société lettrée mondaine qui émergent à la faveur de l'essor de l'imprimé.

Descartes, ici encore, fait figure de référence. L'invention métaphysique du sujet est, dans son système, indissociable d'une réflexion sur les fins sociales de la philosophie, ce qui suppose des pratiques rhétoriques capables de représenter sa philosophie aux yeux d'un public élargi<sup>2</sup>. Aussi bien dans *Le Monde* que dans le *Discours de la méthode*, Descartes compare ses stratégies de discours, destinées à s'assurer l'intérêt de ses lecteurs et à leur permettre de s'approprier aisément son enseignement, aux représentations de la perception visuelle : « les peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau plat toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales qu'ils mettent seule vers le jour, et ombrageant les autres, ne les font paraître qu'en tant qu'on les peut voir en la regardant<sup>3</sup> ». Transmettre un savoir, c'est produire des images, car ce sont les images qui ont mené au doute méthodologique et à la nouvelle philosophie.

Or on ne peut s'intéresser à la vie scientifique, lettrée et sociale du temps de Descartes sans la situer par rapport à la politique : il s'agit, principalement, de la consolidation du pouvoir du cardinal de Richelieu et de l'affirmation d'une théorie de la souveraineté de Louis XIII. La question des rapports entre le pouvoir politique et la société civile, et plus précisément l'autonomie du *particulier* par rapport à l'État, telle qu'elle se manifeste dans la communication scientifique, rhétorique et littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle, a été l'objet de nombreuses études. Notre intention est d'apporter quelques éléments de réflexion à ces débats en étudiant une lettre de Descartes à Guez de Balzac par le biais de l'optique.

Écrite depuis Amsterdam, en date du 5 mai 1631, au moment où ses expériences en matière d'optique ont convaincu Descartes que les perceptions ne sont que des signes, et non pas des représentations à valeur ontologique, et alors qu'il a commencé la rédaction d'un traité de métaphysique, cette lettre ouvre un questionnement intéressant sur les enjeux politiques du visible au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous y apprenons que Balzac songeait à se retirer de la Cour et à rendre visite à son ami, qui lui vante les mérites de la ville hollandaise et de son système politique. Balzac entretenait des rapports ambigus avec le cardinal de Richelieu, tandis que

---

2. C'est là, nous semble-t-il, la thèse de Jean-Pierre Cavaillé dans *Descartes : la fable du monde*, Paris, Vrin, 1991. Voir aussi, du même auteur, « Libertinage et dissimulation : quelques éléments de réflexion », *Libertinage et philosophie au XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 5, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 57-82 ainsi que G. Boss, « La figure de la philosophie : l'idéal de Descartes », *Les Études classiques*, n° 68, 2000, p. 191-213.

3. R. Descartes, *Œuvres philosophiques*, éd. cit., t. I, p. 614-615.

Descartes avait choisi de vivre en Hollande pour se protéger des pouvoirs religieux et politiques de son pays.

Afin de comprendre la lettre de Descartes dans un contexte historique, et avec pour principe que le discours de l'optique informe et révèle les liens entre sa pensée métaphysique et ses idées politiques, suivant un partage entre intérêts particuliers de la société civile et intérêts de l'État, nous l'interpréterons par rapport à deux autres lettres : l'une écrite par Richelieu à Balzac en 1624, et d'autant plus suggestive pour notre étude que le cardinal y critique la rhétorique du célèbre épistolier en termes d'optique ; l'autre écrite par Descartes au sujet de Balzac en 1628, et où se décèle une grande méfiance envers une autorité qui semble bien être politique.

Étant donné l'admiration pour l'État hollandais que professe Descartes dans sa lettre à Balzac, et en particulier pour un laisser-faire économique qui favorisait la pratique du commerce, il s'agira d'indiquer, en dernier lieu, une piste de recherche permettant de préciser l'inscription du cartésianisme, et de sa rhétorique, dans le contexte du capitalisme émergent.

Richelieu et Balzac s'étaient connus à Angoulême en 1619. Marie de Médicis, en guerre contre son fils Louis XIII après le coup d'État de 1617, s'y était réfugiée avec le duc d'Épernon. Balzac s'était fait remarquer en écrivant pour le duc. Richelieu, évêque de Luçon et ministre déchu de la régence, avait été exilé à Avignon par la méfiance du roi et de son favori le duc de Luynes, puis envoyé auprès de la reine mère pour faciliter une solution au conflit qui l'opposait à son fils. Des liens se créèrent. On pense que Balzac fut du voyage de l'émissaire que Richelieu envoya à Rome pour promouvoir sa candidature au cardinalat en 1621<sup>4</sup>. Il n'était donc pas étonnant que Richelieu figure comme correspondant de Balzac dans ses lettres.

Cette célèbre correspondance, qui parut pour la première fois en 1624 – l'année où Richelieu commença sa deuxième carrière ministérielle – contient des échanges avec les plus hauts personnages du royaume. Sa publication fut l'un des événements littéraires les plus significatifs du siècle. On considéra en effet que le style soigné de ces lettres portait la langue française à un degré de raffinement jamais atteint auparavant. Pourtant, des détracteurs se firent vite entendre. L'éloquence de Balzac, avec ses paroles bien peignées, sentait l'encens des splendeurs tridentines et de la politique ultramontaine. Elle représentait les mœurs superficielles, sinon efféminées, de la cour. L'enjeu rhétorique était

---

4. J.-L. Guez de Balzac, *Les Premières Lettres*, éd. H. Bibas et K.-T. Butler, Paris, STFM, 1933-1934, t. I, p. xiii.

politique. L'éloquence des lettres de Balzac ouvrait un nouvel espace rhétorique où se reconnaissaient les grands du royaume, la cour et même les membres du conseil du roi. Bref, c'était l'autorité morale des remontrances des parlements et des sermons d'une église de tradition gallicane qui était supplantée. Les critiques fusèrent pour donner lieu à une longue querelle<sup>5</sup>. Rappelons l'essentiel : le général de l'ordre des feuillants, Jean Goulu, lança dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste* de vives accusations de libertinage – on se rappellera, pour en mesurer le danger, qu'en 1626 le procès de Théophile de Viau s'était terminé<sup>6</sup>. L'éloquence de Balzac, à en croire Goulu, était marquée d'un individualisme à la portée subversive.

Mais qu'en était-il vraiment de cette subversion par rapport au pouvoir monarchique ? Dans le cadre de sa réflexion sur la dissolution du corps ontologique médiéval du royaume, Hélène Merlin-Kajman remarque que l'espace de la conversation épistolaire ouvert par Balzac se tenait face à celui de la représentation, glorieuse, de l'État moderne et du pouvoir monarchique. On pourrait donc penser qu'une profonde scission existait entre les deux sphères :

En jouant à la frontière du public et du particulier ou sur leur point d'accroche, les lettres indiquent qu'en fait les deux termes sont disjoints, qu'ils n'entrent plus dans une relation de complémentarité harmonieuse, que, devenu l'État, le public ne demande plus leur consécration sans reste, leur sacrifice, ne les convoque plus à titre de membre mais à titre de spectateur passif des actions héroïques d'une poignée de personnes politiques, Richelieu au premier rang d'entre elles, qui seules ont la charge de l'État.<sup>7</sup>

Mais, comme le remarque Christian Jouhaud, la publication des lettres de Balzac pouvait très bien faire le jeu d'un pouvoir de moins en moins enclin à écouter les remontrances des parlements et des autres corps constitués :

Entre l'essor de ces formes nouvelles d'autorité littéraire et l'essor d'un pouvoir qui cherchait à cantonner les privilèges des corps et à leur enlever le droit de débattre en matière politique, il y aurait ainsi accord, harmonie, pour le moins concomitance efficace.<sup>8</sup>

---

5. M. Bombart, *Guez de Balzac et la querelle des lettres (1624-1630). Écriture, polémique et critique*, Paris, Champion, 2007.

6. J. Goulu, *Lettre de Phyllarque à Ariste*, Paris, N. Buon, 1627.

7. H. Merlin-Kajman, « La publication du particulier dans les lettres de Guez de Balzac », *Libertinage et philosophie au XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 3, 1999, p. 78. Voir, dans le même esprit, A. M. Battista, « "Morale privée" et utilitarisme en France au XVII<sup>e</sup> siècle », dans C. Lazzeri et D. Reynié (éd.), *Le Pouvoir de la raison d'État*, Paris, Puf, 1992, p. 191-230.

8. C. Jouhaud, « Les libelles en France dans le premier XVII<sup>e</sup> siècle. Lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 195, 1997, p. 216-217.

## AUTOUR D'UNE LETTRE DE DESCARTES À GUEZ DE BALZAC

C'est ici qu'une lecture attentive de la lettre de Richelieu à Balzac s'avère nécessaire. Que le cardinal se fût piqué de rhétorique n'est pas étonnant. Depuis que le clergé de France l'avait choisi pour prononcer son discours de clôture aux États généraux de 1614-1615, il était connu pour être l'un des meilleurs orateurs de son temps. En fait, à lire l'ensemble des lettres du cardinal, on peut facilement se convaincre que son talent joua un rôle important dans l'élaboration d'un style classique français, au même titre que saint François de Sales.

Dans sa lettre, Richelieu annonce d'emblée qu'il approuve le style de Balzac, tout en prenant soin de mettre en valeur l'objectivité de son propre point de vue. Il se sert pour cela de ce trope de la vision qui fascine les esprits lettrés et érudits en ce premier XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> :

Ce n'est pas l'affection que j'ay pour vous qui me convie à vous la donner, mais la vérité, qui a cét avantage qu'elle force ceux qui ont les *yeux* & l'esprit assez bons pour la *voir* telle qu'elle est, à la représenter sans desguisement. Mon sentiment sera suivy de beaucoup d'autres, & s'il y a des personnes qui en ayent un contraire, j'ose vous assurer que le temps leur fera connoistre, que les deffauts, qu'ils remarquent en vos lettres, viennent de leur esprit & non de vostre plume ; & qu'ils sont comme les lcteriques, *qui ayans la jaunisse jusques dedans les yeux, ne voyent rien qui ne leur semble en avoir la teinture*.<sup>10</sup>

Richelieu s'inclut dans cette communauté des esprits supérieurs interpellés par le style de Balzac parce qu'ils ont la capacité de *voir* la vérité, et sont conduits par l'évidence de cette vérité à la représenter sans fard. La vue des esprits médiocres, elle, est corrompue par l'envie, qui leur fait blâmer ce qui les dépasse. « Je voy les choses comme elles sont, les dis telles que je les voy », ajoute Richelieu avant d'énumérer les beautés, essentiellement formelles, du style de Balzac : « la diction en est pure, les paroles autant choisies qu'elles le peuvent estre, pour n'avoir rien d'affecté, le sens clair et net, & les périodes accomplies de tous leurs nombres<sup>11</sup> ».

Ce jugement est flatteur. À bien lire les *Lettres* de Balzac, on peut avancer qu'il paraît aussi limité. Car le meilleur lecteur de Balzac était plutôt celui qui percevait, derrière l'artifice des mots et l'apparente désinvolture du propos, une méditation sur les vérités essentielles de la vie humaine. Tout l'art de Balzac tenait à savoir

---

9. Balzac use ailleurs du trope de l'optique. Outre l'exemple que nous donnons plus bas, voir sa lettre à Boisrobert, *op. cit.*, p. 147. À ce sujet, je me permets de renvoyer à mon livre, *L'Optique du discours au XVII<sup>e</sup> siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005.

10. Richelieu, Lettre du 4 février 1624, dans J.-L. Guez de Balzac, *op. cit.*, p. 175-176 [je souligne].

11. *Ibid.*, p. 175-176.



masquer, derrière l'ostentation du moi, « une mélancolie ironique<sup>12</sup> ». Dans cette optique, c'était surtout ce qu'il pouvait lire entre les lignes qui interpellait le lecteur, et il faut reconnaître que l'évidence qui s'impose à Richelieu est celle d'un jugement portant sur l'*elocutio*.

Les raisons qui, d'après Richelieu, motivent l'institution d'une communauté civile des lecteurs de Balzac semblent tout aussi ambiguës lorsqu'il met encore en avant son objectivité rhétorique en formulant une critique bien précise :

je n'ay point celé à l'un de vos amis que je trouvois quelque chose à désirer en ce que vous y mettez d'autrui, craignant que la liberté de vostre plume ne fist croire qu'il y en eust en leur humeur & en leurs mœurs, & ne portast ceux qui les connoistroient plus de nom que de conversation, à en faire un autre jugement que vous ne souhaiteriez vous-mesmes.<sup>13</sup>

Il est ici question des hyperboles de raillerie qui constituaient l'un des aspects les plus originaux de l'éloquence balzacienne<sup>14</sup>. Même lorsqu'il s'adressait aux grands du royaume, Balzac faisait souvent preuve d'une ironie enjouée, voire irrévérencieuse. Selon Marc Fumaroli, c'est en cela que résidait la fine pointe d'une rhétorique qui, en exigeant du lecteur qu'il lise entre les lignes, formait une communauté d'élection : « l'art de l'hyperbole balzacienne se teinte de "raillerie", signe d'une connivence supérieure, d'un *desengaño* commun à deux grandes âmes<sup>15</sup> ». Bref, l'hyperbole de raillerie fait de l'éloquence un exercice illusionniste, à l'image de ces dispositifs en anamorphose qui révèlent, du bon point de vue, un symbole de la vanité du monde. En dépit des apparences trompeuses, le lecteur s'éprouve comme appartenant à cette partie du public de Balzac qui a assez de jugement pour apprécier, de biais, son véritable talent. Ces hyperboles de raillerie contribuèrent grandement à alimenter la controverse que suscitèrent les *Lettres* de Balzac. Elles motivèrent une violente riposte de Jean Goulu<sup>16</sup>. Le cardinal, manifestement, n'était point sensible à ce dispositif.

La lettre de Richelieu, d'abord insérée dans le recueil lors de la première édition, fut placée en tête de la sixième édition en 1627. C'était se prévaloir du jugement de l'un des dignitaires du royaume, et offrir une manière d'avis au lecteur. Il

---

12. M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique* [1980], Genève, Droz, 2002, p. 544.

13. Richelieu, *op. cit.*, p. 176.

14. Sur l'hyperbole, on peut consulter l'ouvrage de C. D. Johnson, *Hyperboles: The Rhetoric of Excess in Baroque Literature and Thought*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2010.

15. M. Fumaroli, *op. cit.*, p. 700. Voir aussi M. Bombart, *op. cit.*, p. 42-43 et 291-299.

16. J. Goulu, *op. cit.*, p. 165.

convient cependant de bien mesurer la portée du jugement du cardinal. Richelieu est le garant d'un ordre social hiérarchisé, selon lequel la valeur morale d'un individu est d'autant plus importante que sa noblesse est bonne. S'affiche dans sa critique une idéologie de caste qui associe l'excellence à une forme évidente de visibilité. De plus, la transgression de la bienséance par Balzac risque d'affecter la représentation publique de l'État, qui est en grande partie fondée sur l'image de cet ordre social et de ses valeurs aristocratiques. Il est impossible pour Richelieu d'accepter l'émergence d'une communauté implicite de lecteurs, du moins celle où le moi de chacun peut s'affirmer dans sa singularité intrinsèque, dans un égalitarisme foncier. Aux yeux du cardinal, tout ce qui relèverait d'une vision à double fond engagerait un risque d'amuïssement des distinctions sociales. Bref, il nous semble vraiment que le cardinal discernait nettement la suavité du style de Balzac, et beaucoup moins le véritable sens de son éloquence.

Balzac répondit au cardinal le 10 mars 1624, avec force paroles flatteuses, ne pouvant croire à sa faveur – « que je ne sçay encore si j'ay receuë, ou si j'ay songée » – et se demandant s'il était vrai que ses yeux ne le trompaient point. Qui, du cardinal de Richelieu ou de Balzac, y voyait le plus clair ? Par le subterfuge de l'hyperbole faisant écho à la jaunisse des mauvais regardeurs, ce pourrait très bien être de la mauvaise vue du cardinal, et partant d'un amour-propre exagéré, dont parlait Balzac.

La lettre écrite par Descartes depuis Amsterdam le 5 mai 1631, lorsqu'on l'envisage par rapport à ce que nous venons d'examiner, prend un relief très intéressant. La formule de politesse qui l'inaugure relève, en effet, de l'un de ces dispositifs de l'hyperbole prisés par Balzac et condamnés par le cardinal. Mieux encore, cette hyperbole relève du thème de la perception visuelle, en l'occurrence la nature trompeuse du rêve :

J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici ; et maintenant encore je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle, que comme si je l'avais seulement songée. Toutefois je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit, grand et généreux comme le vôtre, ne se puisse accommoder à ces contraintes serviles auxquelles on est obligé dans la Cour ; et puisque vous m'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirais pécher contre le Saint-Esprit, si je tâchais de vous détourner d'une si sainte résolution.<sup>17</sup>

---

17. R. Descartes, Lettre à Balzac, *Œuvres philosophiques*, éd. cit., t. I, p. 291.

N'y aurait-il pas, dans cette lettre d'Amsterdam, une intertextualité optique, et profondément ironique et politique, avec la lettre du cardinal et la réponse que lui avait donnée Balzac ? Remarquons, d'une part, que Descartes évoque les réalités politiques curiales, ces « contraintes serviles » qui, forcément, menacent l'intégrité de l'homme de bien face au pouvoir. D'autre part, il faut savoir que cette lettre de 1631 intervient juste au moment où la position de Balzac à la cour était compromise, en raison d'une grave crise de ses relations avec le cardinal de Richelieu. C'était, enfin, de politique qu'il avait déjà été question dans une lettre que Descartes avait écrite trois ans auparavant pour louer l'éloquence de son ami Balzac. De plus amples précisions sur cette lettre de Descartes consacrée à la rhétorique de Balzac, ainsi que sur le contexte historique du temps, permettent de mieux cerner encore la prégnance optique de ce curieux triangle entre un philosophe, un épistolier et un cardinal.

Les raisons de l'éloignement de Descartes et de son affection pour le climat intellectuel relativement plus libre des Provinces-Unies sont bien connues : le philosophe craignait beaucoup pour sa sécurité, et il prenait un soin remarquable à changer plusieurs fois de lieu de résidence pour brouiller ses traces. Ce que l'on connaît souvent moins bien, en revanche, c'est la nature des liens qui l'unissaient à Balzac. Balzac connaissait déjà la Hollande. Il s'y était rendu en compagnie de Théophile de Viau dans sa jeunesse, et avait composé un traité célébrant les libertés de ce pays, le *Discours politique sur l'État des Provinces-Unies des Pays-Bas*. Il est vraisemblable que Descartes et Balzac s'étaient connus après 1626 à Paris<sup>18</sup>. Au sujet de leurs relations, nous disposons d'une lettre étonnante, dans laquelle Descartes choisissait sans équivoque son parti au moment où la querelle des *Lettres* battait son plein après les attaques de Goulu. Balzac le remercia par une lettre datée du 30 mars 1628, où il annonçait trois discours qui lui étaient dédiés – ils ne parurent que beaucoup plus tard dans le *Socrate chrétien*.

Dans sa lettre de 1628, Descartes fait remarquer que l'éloquence de Balzac est d'une simplicité qui occupe le juste milieu entre l'abondance cicéronienne et l'obscurité sénéquienne, et qu'à partir de cette norme, il ne cède ni à l'austérité ni à l'hédonisme pour communiquer des « pensées du plus haut vol, qui dépassent le commun des mortels<sup>19</sup> ». Cette éloquence est parfaitement adaptée à la Cour, et en même temps elle traite de sujets non moins relevés que ceux des anciens

---

18. F. Hildesheimer fait remonter la rencontre encore plus tôt : voir sa récente biographie *Monsieur Descartes, ou la fable de la raison*, Paris, Gallimard, 2010, p. 115.

19. R. Descartes, Lettre à \*\*\*, *Correspondance*, éd. Ch. Adam et G. Milhaud, Paris, Alcan, 1936, t. I, p. 30-38.

forums. Il semble bien, à en croire Descartes, que la parole de Balzac soit devenue le point focal de l'attention de tous les honnêtes gens. Parlerait-il obliquement de politique, en décrivant une société civile de particuliers distincte de l'État et de la sphère de sa représentation officielle ? Plus loin, Descartes évoque la connaissance des ressources de la dissimulation et de la feintise chez son auteur, en même temps que son souci impérieux d'être honnête :

quoiqu'il sache fort bien que de bonnes raisons peuvent parfois s'orner de paradoxes, et qu'il ait l'adresse d'esquiver fort prudemment en certains endroits des vérités dangereuses, ses écrits ont néanmoins une généreuse franchise [*generosa quaedam libertas*], qui indique assez bien que rien ne lui est plus insupportable que le mensonge. De là vient que [*Hinc*], s'il entreprend de dépeindre les vices des Grands, il n'a pas cette peur servile du pouvoir qui empêche de dire la vérité ; comme il n'a pas non plus cet esprit de dénigrement, qui empêche de dépeindre leurs vertus.<sup>20</sup>

Balzac propose donc des vérités qui ne sont accessibles qu'à une élite de lecteurs qui lui ressemblent, et ce, avons-nous appris précédemment dans la lettre, en une époque déchuée, moralement corrompue par rapport à un âge d'or primitif, et où règne la parole sophistique. Ce qui distingue cette élite, c'est véritablement la possibilité d'un moi qui s'estime à sa juste valeur, et qui connaît ce qui est à sa portée. Pour cette raison, ce moi ne redoute ni le mépris ni l'envie quand il « déclare franchement le bien et le mal, en lui comme chez les autres », même s'il s'agit des grands<sup>21</sup>. À première lecture, les « bonnes raisons » et les « vérités dangereuses » dont il est question semblent relever de la vie des grands avec qui Balzac s'entretient, et envers qui il sait faire montre de générosité. Mais il semble y avoir une équivoque dans l'apologie de Descartes. L'antécédent logique de ce « de là vient que » peut très bien être restreint à la « généreuse franchise », ce qui rapporte alors, dans le contexte général de la lettre, les « vérités dangereuses » à l'État, face auquel existe le nouveau public des honnêtes lecteurs de Balzac.

Quant à Balzac et à sa mauvaise fortune à la cour, il faut savoir que les années suivant la publication de son recueil de *Lettres* avaient d'abord vu sa faveur se confirmer auprès de Richelieu. Le cardinal lui commanda un panégyrique de Louis XIII qui parut en 1631 sous le titre du *Prince*. Des extraits de ce livre circulèrent bien avant sa publication, et il faut croire que Richelieu approuva ce qu'il lut. Mais *Le Prince* fut loin d'avoir le succès escompté. La Sorbonne censura le livre pour

20. *Ibid.*, p. 35-36.

21. Descartes donnera une définition de la générosité semblable dans *Les Passions de l'âme*, *Œuvres philosophiques*, éd. cit., t. III, p. 1067.

des raisons de théologie politique. Et l'auteur malheureux, qui était sans doute à Paris lorsque Descartes lui écrivit sa lettre le 5 mai 1631, dut partir hâtivement en septembre. Pis encore, le livre provoqua aussi sa disgrâce auprès de Richelieu. C'est sans doute son ironie qui était en cause : dans *Le Prince*, Balzac pousse si loin son éloge du pouvoir souverain de Louis XIII – en rappelant les circonstances pour le moins douteuses de l'arrestation et de la mort du maréchal d'Ancre en 1617 – qu'il finit par sembler vouloir exprimer le contraire de ce qu'il dit<sup>22</sup>.

Il est certes délicat de juger des effets exacts de la publication du *Prince* sur la carrière de Balzac au moment précis où Descartes écrivit sa lettre. La lettre de Balzac qui motive celle de Descartes parle bien de partir en voyage, et paraît teintée d'amertume envers la servilité des courtisans, comme Boisrobert, qui se hissent dans la faveur. Le climat politique à la cour de France est aussi significatif. Suite à la journée des Dupes en novembre 1630, Gaston d'Orléans s'était réfugié en Lorraine, ce qui avait conduit le roi et son ministre à mettre Marie de Médicis sous arrêt au château de Compiègne. Une purge s'en était suivie, allant jusqu'à motiver des arrestations arbitraires comme celle du maréchal de Bassompierre<sup>23</sup>. Le régime du cardinal semblait tourner à la tyrannie.

Pour en revenir à la lettre de Descartes à Balzac écrite depuis Amsterdam, il semble donc bien que la formule d'ouverture, qui relève de l'un de ces dispositifs de l'hyperbole où figure le thème de la perception visuelle, ait un sens éthique, politique et philosophique :

J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici ; et maintenant encore je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle, que comme si je l'avais seulement songée.

---

22. D'après Tallemant des Réaux, cela tenait au fait que Balzac avait évoqué au sujet du livre l'aggravation des rapports entre le cardinal et la reine mère à partir de 1627 (*Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, t. II, p. 43). Le jugement de Tallemant nous semble peu probable.

23. Trop proche de l'une des principales ennemies du cardinal et coupable d'avoir parlé un peu trop librement en public, Bassompierre fut enfermé à la Bastille. Pour le cardinal, ces arrestations arbitraires étaient justifiées par l'état d'urgence de la crise politique. Il écrira plus tard dans son *Testament politique* : « la justice requiert une preuve authentique, il n'en est pas de même en celles [les affaires] qui concernent l'État, puisqu'en tel cas, ce qui paraît par des conjectures pressantes doit quelquefois être tenu pour suffisamment éclairci. » (Richelieu, *Testament politique*, éd. F. Hildesheimer, Paris, Société de l'Histoire de France, 1995, p. 261).

Reformulons ces paroles au style pointu. *La nouvelle de votre venue m'a si surpris, que je me suis demandé si je ne rêvais pas* : autrement dit, l'effet de surprise devant une vérité ou un fait inattendu signale une possible erreur, et partant la faillibilité de la raison. Dans un second temps, un doute persiste, mais Descartes progresse dans sa pensée : *cette nouvelle me ravit, provoque de la joie en moi, tellement d'ailleurs que je préfère la garder dans le doute de son existence, car si vous ne veniez pas, je serais déçu*. Autrement dit : *je préfère me priver de la certitude de votre venue plutôt que de souffrir entièrement de votre absence*. Mais aussi : *je vous aime au point où je préfère me délaisser d'une part de mon autonomie de sujet, de ma liberté*.

Il est facile de se perdre dans le feuilletage de sens de cette hyperbole. N'est-elle pas indice de flatterie ? Le sujet ne revendique-t-il pas son autonomie en affirmant paradoxalement qu'il est prêt à s'en défaire ? Comme nous venons de l'expliquer en examinant le contexte rhétorique de la lettre, cette ambiguïté est pourtant tout son attrait. L'hyperbole dénote une ironie, elle est une protestation d'amitié qui se pare d'insincérité pour être une épreuve de confiance. Devant l'apparente duplicité des mots, elle en appelle au lecteur pour qu'il se prévale de son propre sentiment de liberté, ce qui lui permet de voir la même vertu dans l'autre, au-delà du dénigrement personnel manifesté, et par conséquent d'avoir foi dans les bonnes intentions de l'autre. L'hyperbole qui met en scène un philosophe dont la pensée hésite entre rêve et certitude institue une communauté d'âmes généreuses qui ignorent la servilité.

Mise en regard avec la lettre de Richelieu, et avec celle vantant les mérites de Balzac, il semble fort possible que la rhétorique visuelle du philosophe révèle un sentiment ambivalent par rapport au pouvoir central de la monarchie. La lettre de Descartes peut être alors considérée comme une réponse à celle de Richelieu. Elle témoigne du fait que l'État moderne établit une césure entre la représentation politique de la monarchie et l'institution de sphères publiques où s'affirment et se réconcilient, dans la générosité, les particuliers. C'est ce qu'Anna Maria Battista a nommé la « *décadence de l'éthique communautaire*<sup>24</sup> » en France, en référence à la dissolution de la conception du *regimen* médiéval que cet État suppose. La sociabilité littéraire a joué un rôle important dans cette transformation : cercles érudits, espaces des querelles littéraires et République des Lettres en sont les manifestations, et nul autre philosophe que Descartes n'a porté autant d'attention à ces publics en tant qu'écrivain philosophe.

---

24. A. M. Battista, art. cit, p. 194.

Il est vrai, comme le dit Christian Jouhaud, que la monarchie a tiré un avantage politique de l'autonomie des nouvelles sphères publique, rhétorique et littéraire, qui sont apparues au XVII<sup>e</sup> siècle, et ce, tout en s'efforçant d'y faire respecter un ordre social qui, en fait, était profondément contradictoire avec les particularismes « généreux » qui motivaient cette société civile. Mais comment comprendre la pensée de Descartes dans une telle dynamique, et surtout le Descartes dont on a souvent souligné le conservatisme en matière de pouvoir d'État<sup>25</sup> ? Le moins que l'on puisse dire au terme de notre parcours, c'est qu'en 1631 le philosophe admire l'État qui garantit la paix civile, mais que sa pensée, telle qu'elle se manifeste à travers l'optique rhétorique, se tenait dans une tension antagoniste, sans doute constitutive, avec l'idée d'un pouvoir souverain tel que Richelieu le représentait<sup>26</sup>.

La rhétorique de la lettre de Descartes accentue en effet l'importance du contexte politique de sa philosophie. N'a-t-on pas déjà observé que l'idée du moi qui émerge de la pratique épistolaire de Balzac présente une analogie avec le sujet moderne imaginé par Descartes<sup>27</sup> ? On a aussi dit, ailleurs, qu'il fallait considérer Descartes comme un habile rhétoricien pour comprendre toute la portée de sa philosophie<sup>28</sup>. La lettre que le philosophe a écrite à Balzac d'Amsterdam, en proposant une hyperbole de raillerie qui puise les ressources de son *elocutio* dans le domaine du coup d'œil oblique, de l'ombre et des rêves – et non pas, comme Richelieu, dans le registre de l'évidence –, met en valeur le fait que ces années d'exil hollandais, alors que Descartes se livre à ses expériences d'optique, mais

---

25. P. Guenancia, *Descartes et l'ordre politique*, Paris, Puf, 1983, p. 228-231.

26. Pour A. M. Battista, la pensée de Descartes naissait « d'une matrice individualiste et utilitaire qui constituait "in nuce" un facteur désagrégeant pour l'absolutisme » [art. cit, p. 226].

27. H. Merlin-Kajman, art. cit., p. 87 : « On peut conclure que l'abstraction de la "souveraineté" du sujet qui accompagne la théorisation moderne de la subjectivité [cartésienne] ne doit pas nous dissimuler le coup de force et l'extravagance que cette "affirmation souveraine" et "pré-cartésienne" [du moi balzacien] a pu représenter. Peut-être aurait-il fallu qu'apparaisse le moi dans son exorbitante évidence, son incontournable excès, déchet qui chute hors du corps et insiste [ne peut pas ne pas insister], pour que, précédant et préparant Descartes par un mouvement fulgurant, une telle hyperbolisation donne lieu à un doute hyperbolique. » Voir aussi J.-P. Cavaillé, « Le plus éloquent philosophe des derniers temps » : les stratégies d'auteur de René Descartes », *Annales Histoire Sciences Sociales*, n° 2, mars-avril 1994, p. 349-367.

28. M. Fumaroli, « La diplomatie au service de la méthode. Rhétorique et philosophie dans le *Discours de la Méthode* », *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Hermann, 1994, p. 377-401. Sans doute cette rhétorique relève-t-elle aussi de cet art d'écrire libertin qui a fait l'objet de recherches intéressantes ces derniers temps : voir A. Staquet, *Descartes et le libertinage*, Paris, Hermann, 2009.

aussi parce qu'il y est le spectateur des conflits qui déchirent la cour de France, seraient bien celles de la découverte métaphysique du sujet.

Pour conclure, portons notre attention sur un autre aspect de la lettre du 5 mai 1631, la question du contexte économique des Pays-Bas tel que le représente Descartes. À l'en croire, on est aussi solitaire dans la capitale hollandaise qu'à l'ermitage angoumois de l'*Unico Eloquente* :

en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie *sans être jamais vu de personne*.

Je vais me promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement *les hommes que j'y vois*, que je ferais les arbres qui se rencontrent en vos forêts, ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau.<sup>29</sup>

Les citoyens d'Amsterdam sont absorbés dans la satisfaction de leur intérêts particuliers, ce qui engendre un profond sentiment de solitude que Descartes interprète comme une suspension de sa propre visibilité, suspension qui sera permanente à moins que Descartes ne choisisse, lui aussi, une activité commerciale ; réciproquement, ce sont ces mêmes citoyens qui deviennent pour ainsi dire transparents quand le philosophe se consacre tout entier à ses pensées. On peut voir sans vraiment regarder. Le modèle de société des Provinces-Unies, lit-on plus loin, offre bien des avantages : le laisser-faire économique de l'État n'y exclut aucunement la bonne police et la protection du territoire<sup>30</sup>.

Le ton hyperbolique et le thème visuel de ce passage décrivant la vie dans une société commerçante paraissent manifestement liés à la rhétorique du voir politique et du *commercium litterarum* que nous avons mis en relief. De plus, il rappelle étrangement le passage des *Méditations métaphysiques* évoqué en introduction. Ne pourrait-on pas imaginer, dès lors, que l'invention métaphysique du sujet serait fondée, corollairement à la méfiance du philosophe envers le pouvoir central monarchique, sur l'appréciation de relations motivées par la notion d'intérêt particulier, et manifestée par l'activité des marchands d'Amsterdam<sup>31</sup> ?

29. R. Descartes, Lettre à Balzac, *Œuvres philosophiques*, éd. cit., t. I, p. 292 [je souligne].

30. *Id.*, *Discours de la méthode*, *ibid.*, p. 601.

31. M. Fattori s'était posé une question analogue : « La strategia epistolare della République des Lettres », *Linguaggio e filosofia nel Seicento europeo*, Florence, Olschki, 2000, p. 331-383.



## *Jean-Vincent Blanchard*

Fascinant sujet que cette question de l'intérêt, et qu'il nous était impossible d'aborder ici tant il est vaste<sup>32</sup>. Quoi qu'il en soit, il paraît encore plus que la conception politique que le philosophe exprimera beaucoup plus tard dans sa correspondance avec Élisabeth de Bohême, et dont on peine toujours à tirer les éléments d'un système qui découlerait du *cogito*, n'était qu'une réflexion rétrospective sur une pensée qui s'était éprouvée, à Amsterdam, capitale libérale, comme toujours et déjà politique.

***Jean-Vincent Blanchard***

*Swarthmore College (Pennsylvanie)*

---

32. Voir le livre de P. Force, *Self-Interest before Adam Smith. A Genealogy of Economic Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.